

> Part des femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques

| | Total des emplois de direction (hommes et femmes) | % de femmes |
|------------------------------------|--|-------------|
| Fonction publique de l'État (1) | 4 464 | 16,1% |
| Fonction publique territoriale (2) | 1 614 | 18% |
| Fonction publique hospitalière (3) | 1 752 | 37,9%* |

* Chefs d'établissements membres du corps des directeurs d'hôpitaux et du corps des directeurs d'établissement sanitaire social et médico-social.

(1) Emplois civils au 31 décembre 2006

(2) Emplois au 31 décembre 2007

(3) Emplois au 31 décembre 2008

DGAFP, Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres 2008-2009, La Documentation française, 2009.

La place des femmes dans l'encadrement supérieur de la fonction publique

DGAFP

© DGAFP - Bureau de la communication et de la documentation - mars 2010

Collection Ressources Humaines

RESSOURCES HUMAINES

RESSO

Améliorer l'accès des femmes aux postes à responsabilité des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) est un enjeu de la politique volontariste menée par les pouvoirs publics pour faire progresser l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

En effet, alors que des actions sont entreprises en faveur des droits des femmes et de l'égalité dans tous les secteurs professionnels, on trouve encore peu de femmes aux postes de direction des trois fonctions publiques. Alors même qu'elles y sont globalement majoritaires, leurs possibilités de promotion restent encore moins favorables que celles de leurs collègues masculins.

Des réflexions sont en cours pour améliorer la situation et certaines initiatives sont prises. Déjà, la féminisation des jurys de concours a inauguré un changement. Des actions pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle voient le jour : gardes d'enfants, flexibilité des horaires, aide à la mobilité pour la formation professionnelle... Pour le cycle de perfectionnement de l'Ena, par exemple, il est possible depuis 2006, en particulier pour les mères de famille d'effectuer leur stage administratif ailleurs qu'à Strasbourg ; les horaires de cours ont été adaptés (début le lundi après-midi, fin des cours le vendredi midi afin de garantir un week-end complet en famille), et une aide est prévue pour les lauréates qui souhaiteraient faire venir leurs enfants durant la phase de formation (logement, inscription en école ou en crèche).

Dans la fonction publique d'État

Si les femmes sont légèrement majoritaires dans l'encadrement intermédiaire (catégorie A), elles restent faiblement représentées dans les corps d'encadre-

ment supérieur. Au 31 décembre 2007, 57,1% des agents de la catégorie A et 31,4% de catégorie A+ sont des femmes. La féminisation de l'encadrement supérieur progresse globalement depuis une dizaine d'années, mais de manière contrastée : elle est faible dans le corps préfectoral, plus nette pour les postes de sous-directeur en administration centrale, par exemple. La parité n'est atteinte dans aucune catégorie des emplois de direction.

Dans la fonction publique territoriale

En 2006, 54,8% des emplois de catégorie A étaient occupés par des femmes, mais seulement 16,4 % des emplois de direction. Cette proportion varie cependant, en 2007, de 16,6 % pour les DGS et DGA des conseils généraux et régionaux à 28,4 % pour les DGS, DGA, DGST des établissements publics nationaux.

Dans la fonction publique hospitalière

Fin 2006 également, les femmes représentent 78,6 % du personnel non médical et 47,7 % du personnel médical. Au sein des chefs d'établissement, la parité n'est atteinte en 2008 que pour les membres du corps des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (50,4% de femmes), tandis que seulement 16,3 % des chefs d'établissements membres du corps des directeurs d'hôpitaux sont des femmes.

La composition des promotions à l'Ena (% de femmes)

| Promotion | Pourcentage de femmes |
|-------------|-----------------------|
| 2000 - 2002 | 25,45% |
| 2001 - 2003 | 21,37 % |
| 2006 - 2008 | 43 % |
| 2007 - 2009 | 30 % |
| 2008 - 2010 | 39 % |
| 2009 - 2011 | 37 % |

DGAFP, Bureau de l'encadrement supérieur

Les femmes au « tour extérieur » des administrateurs civils (Etat)

| Année | Pourcentage des inscrites | Pourcentage des lauréates |
|-------|---------------------------|---------------------------|
| 2003 | 39,5 % | 45 % |
| 2004 | 41 % | 52 % |
| 2005 | 41,5 % | 25 % |
| 2006 | 41 % | 28 % |
| 2007 | 44 % | 50 % |
| 2008 | 43 % | 53 % |
| 2009 | 40 % | 35 % |

DGAFP, Bureau de l'encadrement supérieur

La place des femmes dans l'encadrement supérieur de l'Etat

| Année | Emplois de direction | | | |
|-------|---------------------------------|---------------------------------------|---------|--|
| | A la discrétion du gouvernement | Directeurs en administration centrale | Préfets | Sous-directeurs en administration centrale |
| 2001 | 11,6 % | 17 % | 8% | 21 % |
| 2003 | 12 % | 14 % | 6% | 24% |
| 2008 | 14 % | 18,5 % | 7% | 32% |

DGAFP, Bureau de l'encadrement supérieur